
VIROINVAL

Opération de *D*éveloppement *R*ural

Compte-rendu de la *7^{ème}* réunion de la CLDR

27 Octobre 2015 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**
M. Alain BOUVY, Conseiller Communal
M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
- **Messieurs :**

<i>Gaétan BERNARD</i>	<i>Philippe DUVAL</i>	<i>Arnaud FOSSET</i>
<i>Quentin HUBERT</i>	<i>Joël JACQUET</i>	<i>Arthur VISTE</i>
- **Madame :**
Ludivine RAMACK
- **FRW :**
M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusés :

Mmes Bernadette LECLERCQZ Sabine MASSON
Cécile ESCOUFLAIRE(DR(EA)²M)

MM. Jean Pierre COPPENS Charlye DANIS

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
ADL	Agence de Développement Local
ALE	Agence Locale pour l'Emploi
BEP	Bureau Economique de la Province de Namur
CCR	Centre Culturel Régional – Action-Sud
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
CODEF	Centre d'Orientation et de Développement pour l'Emploi et la Formation
CV3V	Chemin de fer à Vapeur des 3 Vallées
DD	Développement Durable
DNF	Département de la Nature et des Forêts
DR	Développement Rural
DR(EA) ² M	Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupes de Travail
IC	Information-Consultation (séances villageoises)
ODR	Opération de Développement Rural
OT	Office du Tourisme
PFI	Plan Formation-Insertion
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PNVH	Parc Naturel Viroin-Hermeton

1. Introduction

M. DELIZEE étant retenu à une séance d'information à l'OT¹, les AD de la FRW introduisent la séance en remerciant les personnes présentes à cette 7^{ème} réunion de la CLDR. Ils indiquent que Mme ESCOUGLAIRE (DR(EA)²M – Auteur de PCDR) ne pourra être présente à cette rencontre.

2. Approbation des PV des réunions du 8 et du 29 septembre 2015

Les PV des 5^{ème} et 6^{ème} rencontres de la CLDR s'étant déroulées en septembre envoyés par courrier postal en annexes de la convocation à cette réunion sont approuvés sans la moindre remarque de l'assistance.

3. Contexte de la réunion

Xavier PAULY contextualise ensuite la réunion en revenant sur les étapes franchies (en faisant le lien avec les différentes parties que connaîtra le PCDR de Viroinval) et précise surtout les résultats escomptés de la séance.

Pour ce faire, il utilise certaines des diapositives préparées également pour les réunions des 4 dernières rencontres de la CLDR.

Pour plus de précisions, les membres de la CLDR peuvent se référer au PV de la réunion du 2 juin.

4. Passage en revue des projets du futur PCDR pour précisions

Après avoir accueilli M. DELIZEE, Thomas CONSTANT propose ensuite de continuer le passage en revue des projets. Cette fois, les propositions de projets auront trait à l'Economie Locale et l'Emploi.

Ce PV relate, entre autres, les résultats obtenus (sous forme de tableaux) quant à la caractérisation des projets par rapport à leurs impacts en termes de DD, leur coût, leurs possibles porteurs et enfin leur faisabilité.

1^{er} projet : *Création d'une vitrine permanente de l'artisanat (exemple : Maredret, regroupement des artisans) et des produits du terroir avec promotion via le marché hebdomadaire (marché rural, du terroir avec mise à disposition de tables, frigos pour les producteurs locaux) et les magasins de Viroinval :*

La première remarque qui est faite à propos de cette proposition de projet fait référence à la fréquence de l'organisation du marché ; en effet, celui-ci n'est plus hebdomadaire.

¹ Réunion traitant d'un projet de balade gourmande à vélo qui verra le jour en 2016. Cette balade est d'ailleurs à relier à plusieurs projets de promotion et soutiens de produits du terroir dont il est question dans cette phase de rencontres de la CLDR.

Thomas CONSTANT fait alors le lien avec le 16^{ème} projet détaillé lors de la réunion de la CLDR du 29 septembre dernier : Mme PRUMONT avait proposé qu'une telle vitrine se situe au niveau de l'espace bientôt libéré par l'OT à la Maison des Baillis. Les participants indiquent qu'il faudra déterminer le lieu le plus adéquat lors de la rédaction de la Fiche-Projet relative à cette proposition. Ils soulignent que l'accès à la Maison des Baillis ne sera plus permanent lorsque l'OT sera installé dans ses nouveaux locaux. Or, ils pensent qu'une telle vitrine doit être accessible durant de larges plages horaires.

Parmi les autres lieux évoqués pour l'installation d'une telle vitrine, on peut notamment citer la possibilité de créer un espace dédié au terroir dans la future gare d'Olloy. Il est signalé que l'espace *Arthur Masson* promeut d'ores et déjà les produits du terroir en assurant la vente mais aussi en les incluant dans les menus proposés.

Concernant les produits mis en avant via cette vitrine, cette maison de l'artisanat, il est proposé que ce soit à la fois les produits de bouche (*a priori*, les normes AFSCA ne sont pas excessivement contraignantes – ce qui serait différent pour un atelier de transformation) mais aussi les productions et créations d'artisans.

L'intitulé faisant référence aux magasins de Viroinval, les participants ont des difficultés à envisager les actions qui pourraient être menées à destination de ceux-ci. C'est aux commerçants de décider de prévoir par exemple un espace réservé aux produits locaux dans leurs magasins. L'initiative doit venir du privé. Cette partie de l'intitulé sera supprimée.

Pour conclure, les membres présents insistent sur la dynamique qui se met en place autour de ces productions locales et le fait qu'une certaine conscientisation des consommateurs croît significativement désormais.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	PNVH – OT – AC	facile

2^{ème} projet : *Revigorer les petits magasins via des services (dépôt de livres de la bibliothèque via commande en ligne...)* :

Selon les participants, ce sont les gérants de magasins qui doivent réfléchir à la mise en place d'un tel système au sein de leurs commerces. L'AC peut sensibiliser à cette possibilité de proposition de services complémentaires, mais la décision doit venir du commerçant. (À noter que l'exemple choisi n'est pas pertinent vu l'absence de bibliothèque à Viroinval)

Les membres de la CLDR ne remettent pas en cause les avantages de tels services sur les activités d'un commerce ; un participant signale que l'augmentation du chiffre d'affaires peut aller jusque 20% pour des magasins proposant le dépôt et le retrait de colis via le système *Kiala*.

Après discussion, il est décidé que ce projet ne fera pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

3^{ème} projet : *Création d'une centrale d'achats défendant les commerces locaux* :

Les membres présents relèvent tout de suite le caractère compliqué de la mise en place d'une telle initiative. Les commerces locaux sont parfois franchisés et liés à des groupes différents. Une centrale d'achat regroupant des commerces issus de « marques » différentes ne semble pas envisageable. Il est indiqué qu'uniquement le magasin de Oignies doit être tenu par des commerçants totalement indépendants.

De plus, la CLDR qualifie de contradictoire de défendre les produits locaux à travers certains projets d'une part, et de souhaiter soutenir la vente de produits en tout genre d'autres part. Elle préfère que l'énergie soit consacrée à la promotion et au soutien des productions locales.

Ces faits établis, il est décidé d'abandonner ce projet. Il ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

4^{ème} projet : *Aider les entreprises locales dans leur création et leur pérennisation* :
- *coup de pouce pour les personnes souhaitant « se lancer » ou « reprendre » une activité*
- *inventaire des petits producteurs et artisans de Viroinval* :

L'inventaire des producteurs locaux et artisans de Viroinval ayant été traité lors de la 6^{ème} réunion de la CLDR (16^{ème} projet de ladite soirée), il est proposé de ne plus le considérer à travers cette proposition de projet. Ce cadastre constituera un préalable à la promotion de l'artisanat.

Concernant le « coup de pouce », M. DELIZEE indique que le BEP propose un service spécifique aux indépendants et PME qui souhaitent débiter une activité. Ce service est d'ailleurs offert à travers l'ensemble du territoire provincial. Il peut par exemple s'agir de construction de plan de financement.

Les membres présents proposent que cette information soit relayée au mieux pour que ces aides et conseils atteignent le public-cible. La difficulté de transmission d'entreprises ou de commerces devrait aussi être abordée.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	0	+	€-€€	AC – BEP	facile

5^{ème} projet : *Mise à disposition d'une infrastructure pour le lancement d'entreprises de services et indépendants – ruche d'entreprises* :

Ce projet est proposé en séance par les participants suite à la discussion relative au lancement d'une activité. L'exemple de la ruche d'entreprises de Fourmies est cité pour que l'assemblée comprenne de quoi il s'agit. On se focalise dans le cas présent sur des entreprises de services de petite taille ou des indépendants qui débiterent leurs activités.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	0	+	€€€	AC	moyenne

6^{ème} projet : mise à disposition d'une infrastructure pour la transformation des productions locales (produits de bouche principalement) – atelier rural :

Contrairement au projet précédent, cette proposition d'infrastructure serait consacrée à la transformation de productions locales. L'idée serait de mettre à la disposition de producteurs des locaux équipés et flexibles pour un temps déterminé afin de tester leurs marchés avant d'investir des fonds conséquents dans des ateliers de transformation privés. Les projets 8, 9 et 10 ci-dessous sont des exemples de concrétisations éventuelles.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	0	+	€€€	AC – BEP	moyenne

7^{ème} projet : Création d'un centre de formation en horticulture dans la Parc de Nismes :

Les participants font savoir qu'un centre de formation de ce genre existe déjà sur le territoire communal, plus précisément à Olloy (CODEF). Il ne voit pas l'intérêt de ce projet et propose que cette formation en horticulture soit placée parmi les projets déjà existants.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

8^{ème} projet : Création de petites structures de transformation avec commercialisation des productions locales - une miellerie :

Il est proposé de relier ce projet avec celui d'atelier rural ci-dessus (6^{ème} projet).

9^{ème} projet : Création de petites structures de transformation avec commercialisation des productions locales - une fromagerie :

Il est proposé de relier ce projet avec celui d'atelier rural ci-dessus (6^{ème} projet).

10^{ème} projet : Création de petites structures de transformation avec commercialisation des productions locales - une micro-brasserie :

Il est proposé de relier ce projet avec celui d'atelier rural ci-dessus (6^{ème} projet).

11^{ème} projet : *Nouveau remembrement agricole pour le développement des exploitations* :

Aucun agriculteur n'étant présent dans l'assemblée, il est proposé de conserver cette proposition de projet formulée par une personne-ressource dont les connaissances en la matière ne sont plus à démontrer.

Quelques commentaires sont tout de même formulés à propos du remembrement précédent en signalant le temps nécessaire à une telle opération, la nécessité de gérer les plus-values et moins-values pour les agriculteurs ou encore la création de routes comme celle reliant Olloy à Dourbes.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	0	0	€€-€€€	AC – Comm. Agricole – FWA	difficile

12^{ème} projet : *Désigner un échevin de la forêt (comme il en existe un de l'agriculture) et valoriser la forêt, ses utilisations et ses produits → Massif Forestier du Pays de Chimay* :

Tout d'abord, il est signalé que la Commune de Viroinval dispose d'une régie foncière qui gère l'ensemble de ses propriétés privées, et donc les rentrées financières liées aux locations de chasses et la vente de bois en ce qui concerne la forêt.

Le DNF intervient également dans la gestion de la forêt. Que ce soit à travers les plantations ou les coupes. La forêt a de multiples usages (voir code forestier) : production, biodiversité, loisirs... Il s'agit de l'aborder de manière transversale.

Si l'on en revient à l'intitulé de la proposition de projet, la création d'un titre d'échevin n'apportera sans doute pas grand-chose selon les participants. La transversalité évoquée ci-dessus montre à quel point la gestion de la forêt doit être concertée. L'attention aux « produits forestiers » a notamment été intégrée dans le 3^{ème} projet de la réunion du 8 septembre traitant des chaufferies-bois. Enfin, le Massif Forestier du Pays de Chimay (visée touristique) est une réalité à l'heure actuelle.

Les participants proposent de ne pas retenir ce projet. Il ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

13^{ème} projet : *Mise à disposition de spécialistes pouvant aider les petits entrepreneurs et indépendants dans leurs démarches administratives afin de disposer d'aides à l'embauche (ALE, PFI, Activa, CEFA) :*

La CLDR propose que ce projet soit intégré au 4^{ème} projet décrit ci-dessus.

14^{ème} projet : Création d'une ADL proposant :

- des formations dans les secteurs porteurs (ex : boucherie) en partenariat avec les indépendants locaux
- une association de commerçants et entrepreneurs / cercle d'entreprises
- une foire commerciale :

M. DELIZEE fait remarquer qu'une ADL a existé à Viroinval lors du lancement de ces structures avec soutien financier de la Région Wallonne, il y a environ 15 ans. Les subventions ayant été suspendues 2 ans plus tard, le maintien de 2 agents ne pouvait être assuré vu les difficultés financières de l'époque. A l'heure actuelle, il est peu probable que des fonds soient dégagés par la Wallonie pour que de nouvelles ADL subventionnées voient le jour.

Ce projet est cependant conservé car les paramètres pourraient évoluer au cours des prochaines années. Un participant ajoute qu'une ADL transcommunale pourrait aussi être envisagée.

A propos de la foire commerciale, on peut assimiler les marchés du terroir du PNVH, la fête annuelle du PNVH ou encore la possible Maison/Vitrine de l'artisanat comme de premiers pas pouvant mener à la création d'une foire commerciale.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	+	+	€€	AC – PNVH – OT	moyenne

15^{ème} projet : Création d'une zone franche pour accueillir des entreprises :

Aucun spécialiste ne composant la CLDR, seules les caractéristiques principales d'une zone franche sont évoquées : il s'agit d'un territoire défini disposant d'une fiscalité avantageuse pour les entreprises. Il s'agit, *a priori*, d'une décision régionale.

Si on observe le cas de Viroinval, on constate rapidement que le Plan de Secteur ne prévoit que très peu d'espaces pour les entreprises. Une telle mesure ne serait donc que peu opérationnelle et suivie d'effets peu conséquents. De plus, le Schéma de Structure Communal et les actions et projets menés par le PNVH ou l'OT ne sont guère en phase avec l'implantation d'entreprises lourdes à Viroinval.

Pour ces raisons, ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

16^{ème} projet : Faire de Viroinval une Cinécitta du chemin de fer :

Cette proposition fait référence aux nombreux films qui ont été tournés à Viroinval (1 par an environ) et qui recouraient aux ressources locales en relation avec le chemin de fer : ligne toujours existante à trafic très réduit, présence de gares ayant un cachet certains, machines d'époque, savoir-faire dans le domaine ferroviaire, musée du chemin de fer... Le CV3V obtient d'ailleurs quelques rentrées financières par ce biais.

L'idée de création d'un lieu de production (par exemple au niveau de la gare de Treignes) ne semble pas pouvoir être portée par la Commune de Viroinval. C'est plutôt à un privé d'envisager un tel projet.

Ce constat pose, il est proposé que ce projet ne fasse pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

17^{ème} projet : *Sauvegarde de la gare de Treignes via le développement d'un projet communautaire :*

La CLDR propose qu'un projet de sauvegarde de la gare de Treignes soit intégré au futur PCDR. Ce projet se reposera sur les conclusions de l'étude en cours réalisée par le BEP.

Il faut en effet savoir que la gare est à vendre et que les associations viroinvalaises réfléchissent actuellement à son acquisition (sous quelle forme ? – moyens très limités) et les quelques investissements nécessaires à son utilisation. La vente est suspendue jusqu'au printemps, et il est espéré que l'étude pourra proposer des affectations précises comme l'établissement d'un guichet pour la ligne de chemin de fer, un parcours découverte audiovisuel... Les conclusions de cette étude seront très importantes pour les affectations à proposer pour ce bâtiment.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	+	+	€€€	Assoc. – AC - BEP	difficile

Ce projet est le dernier qui sera passé en revue par la CLDR. Désormais un catalogue fermé d'actions et projets constituant la future Partie IV du PCDR est établi. La prochaine étape qui occupera la CLDR sera la priorisation de ces projets.

5. Informations quant à la priorisation

À ce sujet, les AD de la FRW présentent 2 diapositives d'introduction à cette étape. Ils expliquent les raisons qui poussent à passer par cette priorisation :

- obligation de la Wallonie (décret) ;
- impossibilité (financière et en terme de suivi administratif) de démarrer tous ces projets et actions en même temps ;
- tous les projets ne feront ainsi pas l'objet de fiches descriptives complètes.

Ils font ensuite référence aux 3 lots de projets qui seront constitués :

- Lot 1 : court terme → fiche descriptive détaillée (intitulé complet, localisation, esquisse, estimation des coûts, photos, ...) ;
- Lot 2 : moyen terme ;
- Lot 3 : plus long terme → fiche descriptive succincte.

Les membres posent ensuite quelques questions relatives à :

- la méthodologie de vote : *a priori*², il s'agira vote individuel des membres présents lors de la prochaine réunion de la CLDR ;
- la constitution des lots : *a priori*, il y aura une proposition de compositions par le Collège à partir du cumul des votes individuels. Si le Collège s'écarte du résultat brut, il justifiera ces différences ;
- la rédaction des Fiches-Projets : c'est l'auteur, DR(EA)²M, qui rédigera ses Fiches selon un canevas précis.

Il est aussi indiqué à la CLDR que les 3 lots de projets ne seront pas figés pour la durée de validité du PCDR. Lors de chacune de ses premières réunions annuelles, la CLDR sera amenée à repréciser la programmation de mise en œuvre des projets, et plus exactement la liste des 3 projets pour lesquels une demande de subvention DR sera réalisée.

6. Clôture de la rencontre

Après que les AD de la FRW aient présenté les étapes à venir de l'ODR, M. DELIZEE clôture la séance en insistant sur l'importance de la prochaine réunion.

Enfin, il remercie les participants à cette 7^{ème} réunion de la CLDR et conclut en signalant les manifestations au CCR et au cinéma Chaplin le 11 novembre prochain (expositions, conférence, projections...) et l'inauguration du centre administratif le 28 novembre.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be



Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie

² Une réunion de coordination Collège-FRW-DR(EA)²M programmée le 13 novembre 2015 permettra de prendre des décisions quant à la priorisation et la constitution des lots.